

# APPEL À CANDIDATURE – APPUI TERRAIN RÉGIONAL HDJ SMR POLYVALENT OU GÉRIATRIQUE

## Contexte :

Dans le cadre de la réforme des autorisations d'activité des soins médicaux et de réadaptation, il est précisé que « le titulaire de l'autorisation [de SMR] organise un mode de prise en charge en hospitalisation complète et à temps partiel ».

Il résulte de ce texte la création d'une obligation – sauf dérogation expresse – de permettre les deux types de prise en charge.

## Proposition d'accompagnement :

Un accompagnement dédié aux **établissements SMR des Pays de la Loire** qui prévoient de développer une offre en HTP sur les mentions **polyvalent et/ou gériatrie**

**Objectif :** aider les établissements dans la mise en œuvre de leur projet en leur apportant appui et méthodologie, en les aidant à se poser les bonnes questions, en partageant des retours d'expérience et en leur proposant des outils.



Un accompagnement conçu par **l'ANAP** et par la **MAPES**, avec l'appui du **Dr Jean-Pascal DEVAILLY**,  
Président du Syndicat français de Médecine physique et de réadaptation (SYFMER)

## Format de l'accompagnement :



- Accompagnement collectif
- En petits groupes de pairs (5 à 6 établissements)
- 4 à 5 sessions d'1 journée en présentiel
- Espacées sur 6 à 8 mois pour laisser le temps à la mise en œuvre entre les sessions
- Des points d'avancement individuels en distanciel entre les séances

## Un atout majeur - votre équipe projet :

**Composition préconisée :** 1 médecin, 1 directeur en charge du projet, 1 cadre de santé

D'autres participants pourront assister ponctuellement à certaines sessions en fonction des thématiques

En déposant sa candidature, l'établissement s'engage s'il est retenu :

- À faire en sorte que l'équipe projet participe aux différentes rencontres de l'accompagnement
- À dégager du temps pour que les membres de l'équipe puissent porter les travaux entre chaque session (environ 1 jour par mois)

## Contenu de l'accompagnement :

- Des séances axées sur le partage de solutions (exemples) et leur mise en place.
- Une aide à l'élaboration de votre feuille de route opérationnelle
- Un partage d'expérience avec vos pairs
- Des travaux à réaliser en intersession
- Une journée de clôture permettant de faire la synthèse de tous les travaux et d'identifier les étapes restant à réaliser pour chaque établissement

## Intéressés ?

**[Candidatez en ligne jusqu'au 13 juillet 2023](#)**

Sélection sur dossier et entretien le cas échéant  
Démarrage de l'accompagnement en octobre –  
novembre 2023